

BYCYB

SPAC ALLIANCE

Mickaël Wajnglas, SPAC Alliance | **Sébastien Faux**, BYCYB

Cybersécurité et réglementation

Durcissement réglementaire et extension du périmètre (NIS 2 / projet de loi français…)

4 NOVEMBRE 2026

Built by RX In the business of building businesses

EXPO PROTECTION
3-5 NOV. 2026
Paris - Porte de Versailles

SPAC Alliance × BYCYB

Fédérer l'écosystème, prouver la conformité

SPAC Alliance

FÉDÉRER

- L'écosystème de la sécurité physique : industriels, intégrateurs, installateurs, utilisateurs
- Défendre le marché auprès des institutions
- Construire des standards européens

BYCYB

VÉRIFIER

- Certifier : cyber et IA
- Tester : Lab cyber, du SI à l'embarqué
- Expertiser : organisationnel et technique

De l'écosystème sécurité physique à la preuve de conformité

La menace est devenue hybride

Coût moyen d'une cyberattaque

466 k€
PME

13 M€
ETI

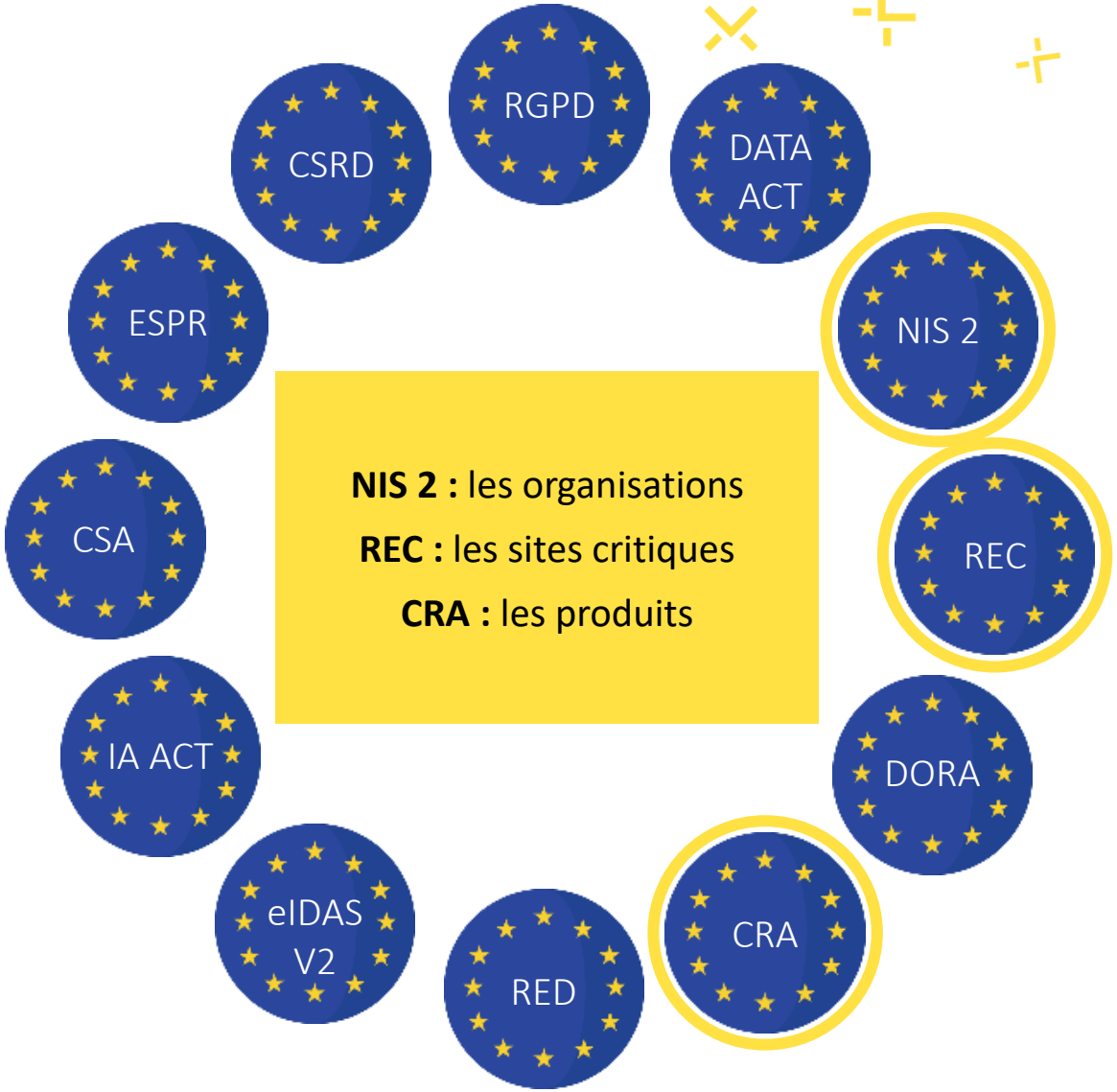
165 M€
Grande entreprise



Source : Cour des comptes, « La réponse de l'État aux menaces cyber visant les systèmes d'information civils », juin 2025

Expo PROTECTION
3-5 NOV. 2026
Paris - Porte de Versailles

Trois textes au cœur du sujet



Panorama de la réglementation européenne

NIS 2 et REC

Le périmètre change d'échelle

6 → 18

secteurs concernés par NIS 2

≈ 15 000

entités essentielles et importantes en France

300 → 1 500

entités critiques avec la REC

Cyber et physique liés

protection des locaux, contrôle d'accès à l'état de l'art

Incidents

notification rapide et obligatoire

Sanctions : jusqu'à 10 M€ ou 2 % du CA mondial (EE), 7 M€ ou 1,4 % (EI)

NIS 2 en France

La loi attend, le référentiel est là

- **17/10/2024** Échéance de transposition
- **12/03/2025** Projet de loi Résilience adopté au Sénat
- **17/03/2026** L'ANSSI publie le ReCyF
- **08/07/2026** Renvoi de la France devant la CJUE
- **06/10/2026** Retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée
- **?** Promulgation, puis décrets

ReCyF : 20 objectifs de sécurité

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20

1 à 15 : entités importantes et essentielles **16 à 20** : essentielles

6 : accès physiques aux locaux **17** : audits de sécurité

Auditer et prouver

Aujourd'hui l'audit, demain le label

Aujourd'hui : l'audit de conformité

Qualifier : EE ou EI, périmètre → Analyser les écarts au ReCyF → Auditer : documents et terrain → Constats et dossier de preuves

Demain : un label de conformité NIS 2 ?

Référentiel ReCyF (ANSSI) → **Organisme tiers ISO/IEC 17065 accrédité COFRAC, essais ISO/IEC 17025** → **Label approuvé par l'ANSSI : présomption de conformité**

Projet de loi Résilience, article 15 : conformité démontrable au moyen d'un label de confiance approuvé par l'ANSSI.
Schéma en préparation avec le COFRAC : éléments indicatifs.

Cyber Resilience Act

Le compte à rebours a commencé

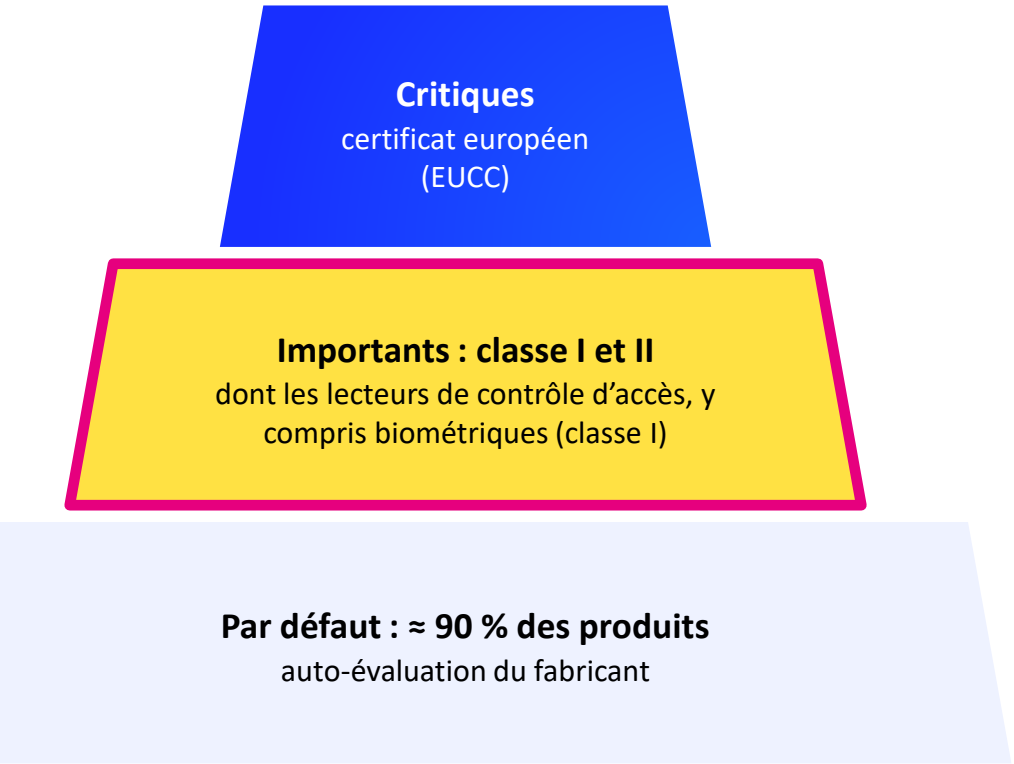
Nous sommes ici

10/12/2024	11/06/2026	11/09/2026	11/12/2027
Entrée en vigueur	Organismes notifiés	**Signalement obligatoire des vulnérabilités et incidents**	Application générale, marquage CE

Depuis le 11 septembre 2026 : alerte sous 24 h sur la plateforme unique de l'ENISA (transmise au CERT-FR), y compris pour les produits déjà sur le marché

CRA et contrôle d'accès

Le lecteur en première ligne



Norme harmonisée #16 (EN 40000-10)

Lecteurs d'authentification et de contrôle d'accès, préparée avec le projet HESTIA de SPAC Alliance

Avec la norme

Présomption de conformité

Sans la norme

Évaluation par un organisme notifié (ISO/IEC 17065), essais en laboratoire (ISO/IEC 17025)

Ce qui change pour vous

Trois actions à engager dès maintenant

Fabricants	Intégrateurs et installateurs	Directions sûreté
Organiser le signalement des vulnérabilités et viser la norme harmonisée	Proposer et documenter des produits conformes au CRA	Se situer EE ou EI, faire l'état des lieux ReCyF, exiger le CRA dans les achats

Merci. Questions ?

Sébastien Faux sebastien.faux@bycyb.com
Mickaël Wajnglas m.wajnglas@spac-alliance.org